

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 27 juin 2023

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET
DESIGNATION DES
MEMBRES DE LA
COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération mise
en ligne sur le site
de la ville le

6/07/2023

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
21 juin 2023

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :

11

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS
Messieurs David POTREL et Mouloud ANIBA

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS
Monsieur Marc REMOND donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI
Monsieur Thomas BEDON

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

La commission d'appel d'offres est l'organe chargé, pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer le marché.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la commission d'appel d'offres (CAO) est présidée par l'autorité habilitée à signer les marchés et conventions de délégations de service public ou son représentant, et par cinq membres de l'assemblée délibérante, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres sont élus au scrutin de liste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Votes pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Sont désignés titulaires :

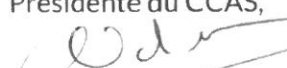
Madame Ceriani, madame Huet, madame Servais, madame Le Bras, madame Canas.

Sont désignés suppléants :

Madame Valère, monsieur Remond, monsieur Bedon, monsieur Potrel, monsieur Aniba

POUR EXTRAIT CONFORME Beauchamp le 29 juin 2023

Le Maire,
Présidente du CCAS,


Françoise NORDMANN



La secrétaire de séance,
Lucile DREVET

